

TARIF au 01/01/2020



TVA incluse au taux en vigueur (actuellement : 20 %)

GERANCE

Gestion courante :

à la charge du mandant :
9.00 % sur les sommes perçues,
minimum
3 vacations / an

LOCATION

Honoraire de visite(s), constitution du dossier du locataire, rédaction du bail :

- à la charge du locataire, si baux
soumis à la loi du 6 juillet 1989 :
10€/m² TTC;

- à la charge du locataire, si autres
baux : 18% du loyer annuel.

Honoraire :

à la charge du bailleur, si baux
soumis à la loi du 6 juillet 1989 :
9% du loyer annuel.

Etat des lieux :

Studio : 60.00€
T2 : 70.00 €
T2 bis 75.00€
T3 : 80.00 €
T4/t4 bis et + : 100.00€

**Ces taux sont susceptibles de
variations en cas de difficulté
particulière**

COPROPRIETE

Gestion courante :

à la charge du syndicat des
copropriétaires :
1.5 à 8 vacations par lot principal et
par an, avec minimum de 25
vacations.

Suivant contrat de syndic à négocier
et adapter en fonctions du bien à
administrer (nombre de lots, confort,
équipement, périodicité des comptes,
des conseils etc...)

Prise en charge en cas de reprise
comptable : à la vacation.

Mutations :

- état daté : 380 € TTC
- opposition : 2 vacations

TRANSACTIONS

Honoraire :

à la charge du mandant sur le prix de
vente de l'immeuble :

< 44.999€.....3.000€
45.000€ à 149.999€.....8%
150.000€ à 249.999€.....7.50%
250.000€ à 399.999€.....7%
> 400.000€.....6.50 %

TARIF GENERAL

Recouvrement :

à la charge du débiteur :
Mise en demeure : 0.75 vacation
Dossier huissier : 3 vacations
Dossier avocat : 3 vacations

Prestations diverses :

à la charge du mandant :
Subvention – prêt :
- ouverture du dossier : 1 vacation
- démarches et négociation avec
l'organisme de prêt : à la vacation
au temps passé
- recherche en archives, etc : à la
vacation au temps passé

Tarif des vacations :

(au temps passé y compris
déplacement)
- heures ouvrables cadre : 80€
- heures ouvrables collaborateur :
60€
- en dehors des heures ouvrables :
majoration de 50 %

Prestation en contentieux :

à la charge du mandant :
- représentation en commissions,
expertises, etc (au temps passé, y
compris déplacement) : 80.00 €

**Remboursement des frais de
débours justifiés**